



# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du vendredi 13 avril 2012

### Ordre du jour

- I - **Informations**
- II - **Compte Administratif 2011 et budget primitif 2012**
- III - **Subventions aux associations**
- IV - **Contrat d'association avec l'école Ste Thérèse**
- V - **Questions diverses**

### *Ouverture de séance à 20h00*

*La réunion a été en grande partie consacrée au compte administratif 2011 et au budget 2012, et à diverses questions d'ordre financier.*

*Préalablement, quelques informations sont apportées sur les sujets en cours.*

### **I - Informations**

Monsieur le Maire indique qu'un dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des communes rurales (DECR) portant sur une nouvelle tranche de travaux à l'Eglise a été préparé. Il porte sur la réfection des nefs latérales et des vitraux, pour un montant estimé de 375 000 euros environ. Le Conseil donne un avis favorable à ce dossier.

Il signale au Conseil que suite au recours préalable d'un ancien agent contractuel de la Commune, l'étude faite sur la situation de cet agent par le Centre de Gestion, chargé de la carrière des agents communaux, fait apparaître qu'il n'était susceptible de bénéficier ni d'une titularisation, ni d'un contrat à durée indéterminée.

Enfin, il indique que le minibus et la camionnette ont fait l'objet d'une offre de rachat pour un total de 2800 euros ; le Conseil approuve la cession à ces conditions.

*L'ordre du jour est ensuite abordé point par point :*

### **II - Compte Administratif 2011 et budget primitif 2012**

Après une présentation détaillée des évolutions des budgets sur la période 2009-2012 et examen des prévisions pour l'année en cours, le Conseil adopte les deux documents à l'unanimité.

Pour le budget primitif 2012, il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 307 760 euros et en section d'investissement à 1 180 930 euros.

Une présentation plus détaillée fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin municipal.

Le budget adopté par le Conseil Municipal ne prévoit pas d'augmentation des taux des impôts locaux, qui restent donc fixés de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 11,11 %
- Taxe foncier bâti : 14,36 %
- Taxe foncier non bâti : 62,08 %

### **III - Subventions aux associations**

Pour les associations ayant déposé un dossier « à jour », le Conseil adopte une majoration de l'ordre de 2%. Il décide par ailleurs d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 euros au club cyclotouriste et une subvention « de lancement » de 150 euros à l'association « Les amis de Sœur Marie Baptistine » qui vient d'être créée (voir page).

### **IV - Contrat d'Association avec l'École Sainte Thérèse**

Compte tenu des résultats enregistrés pour l'école publique au Compte Administratif 2011, le forfait est fixé à 445 euros par enfant de la Commune fréquentant l'école.

### **V - Questions diverses**

Monique Finez, adjointe chargée de la Culture, présente une ébauche relative à un projet de spectacle de fin d'année pour l'école de Danse, qui aurait lieu le 1<sup>er</sup> juin prochain. Compte tenu du peu de temps restant pour la préparation de ce spectacle, le Conseil estime qu'il n'est pas possible de l'organiser dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne l'implantation de la signalétique « commerciale » pour répondre aux demandes faites par de nouveaux artisans et commerçants installés dans la Commune, le Conseil décide de limiter sa participation à deux panneaux par type d'activité.

Enfin, le Conseil procède au tirage au sort de la liste préparatoire communale des jurés pour l'année 2013 à partir des listes électorales communales; sont désignés Mmes et Mrs Vancaeckenbergh Fabrice ; Baronheid Dominique ; Verhaeghe Hilaire ; Ducrocq Corinne ; Debraeckelaer Ludovic et Rosso épouse Flipo Sylvie.

**La séance est levée à 23h10**